

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**LE 13 JUIN 2015 A 15h00**  
**SALLE DES FETES DE FRANCESCAS**

**ELUS PRESENTS :**

Mmes : Anne-Marie ANTOINE, Maud BURIDON, Isabella CICAGNA, Elodie CLAUDIN, Isabelle COUSIN, Christine LAMARQUE, Brigitte MARIE.

MM. : Patrice BONET, William BURROU, Daniel COURCELLE, Michel CREHEN, Jean-Claude DE BRITO, Christian DUSSOUY, Yannick GOMEZ, Jean-François LLORCA, Pascal ROVER, Antoine VALERO, Patrick VOLPATO.

**INVITES PRESENTS :**

Mme Paulette LABORDE, Maire de FRANCESCAS.

M. Pierre BONSIRVEN, Vice-Président et Secrétaire Général du CDOS 47.

M. Patrick VOLPATO, Président du club de l'US Francescas.

Mme Laurie CASTAGNOS, Conseillère Technique Fédérale du CDSA 47.

**GROUPEMENTS SPORTIFS ABSENTS :**

BASKET FONGRAVE/CASTELMORON, A.S LAUZUN MIRAMONT.

**GROUPEMENTS SPORTIFS PRESENTS SANS POUVOIR DE VOTE :**

AGEN BASKET CLUB.

**SECRETAIRES DE SEANCE :**

Mlles : Florence HERISSE, Séverine FERARY.

**ASSISTENT :**

M. Jean-François TOFFOLI, Mme Christelle USTULIN-BOEL.

-----  
L'Assemblée Générale Ordinaire débute à 15h00.

- Daniel COURCELLE indique que le quorum est atteint malgré 2 clubs absents, et que l'Assemblée Générale Ordinaire peut commencer.
- Patrice BONET annonce que M. Pierre BONSIRVEN, Vice-Président et Secrétaire Général du CDOS 47, M. Patrick VOLPATO, Président du club de l'U.S FRANCESCAS, et M. Michel CREHEN, Trésorier du Comité, ont rejoint la tribune.

- Patrick VOLPATO salue les participants et remercie Patrice BONET, Christine LAMARQUE et Anne-Marie ANTOINE pour avoir choisi la ville de Francescas comme lieu d'Assemblées Générales.
- Patrice BONET excuse les invités n'ayant pu participer à l'Assemblée :
  - M. Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB,
  - M. Daniel FREMONT, Président du Comité de la Dordogne,
  - M. Stéphane PRIMA, Directeur de l'USEP 47,
  - M. Francis MALISANI, Président de la Communauté de Communes des Coteaux de l'Albret,
  - Mme Marylène PAILLARES, Conseillère Départementale,
  - M. Nicolas LACOMBE, Conseiller Départemental,
  - Mme Lucette LOUSTEAU, Député Agen-Nérac,
  - Mme Myriam BERG, Directrice DDCSPP,
  - M. Christian LECOMPTE, Président de la Ligue d'Aquitaine de Basket-Ball.

Il souhaite la bienvenue à tous à la Salle des Fêtes de Francescas, puis demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage aux victimes des actes terroristes et des amis du basket qui nous ont quittés durant cette saison.

Patrice revient sur un moment important pour le basket lot-et-garonnais avec la victoire de la sélection U13G qui remporte le titre de « Champions de France ». Les acteurs de cet exploit seront bien sûr félicités et récompensés comme il se doit en fin d'assemblée.

Il salue également la performance des féminines du Collège Chaumié qui ont remporté le titre de championnes de France UNSS.

Si les sélections et l'encadrement sont à l'honneur, il faut y associer les éducateurs souvent bénévoles des écoles de basket et les entraîneurs qui apprennent les fondamentaux du basket aux enfants, mais aussi la rigueur, le goût de l'effort et du challenge, le respect des adversaires et des officiels... Tous sont remerciés pour la véritable leçon de vie qu'ils transmettent.

La formation des jeunes joueurs est ensuite abordée : point central de notre plan de développement territorial, nous avançons vers nos objectifs année après année. 3 des 4 secteurs ont des classes basket ou sections sportives, et des matinées de formation sont organisées pour les U11 et U12 dans le but d'aider les entraîneurs par de la formation complémentaire.

Mais, à la sortie du Collège, nous ne pouvons proposer de suite aux jeunes talents. A cause de l'offre de formation et de compétition qui s'avère insuffisante, les meilleurs doivent partir du département pour évoluer.

Il faudrait changer cela, car ce sont eux qui devront alimenter nos équipes de championnat de France et de Ligue dans le futur.

Nous pourrions, nous, Comité, sûrement aider dans la mise en place, mais l'offre de compétition ne peut être offerte que par des clubs, et plus sûrement par des CTC.

Chaque année, des discussions épiques ont lieu à la Ligue pour l'attribution des clubs élites U15, mais le Comité est toujours hors débat car nous ne proposons pas de continuité dans la formation.

Si nous ne faisons rien, ils continueront à alimenter Boulazac, les JSA, Orthez, Anglet...

Cette offre pourrait peut-être, s'il est permis d'espérer, permettre à nos jeunes d'insérer les équipes de notre département en complément ou en remplacement de mercenaires qui, à cette époque-là, n'hésitent pas à chasser avec comme seule arme leur carnet de chèque.

D'ailleurs, Patrice en profite pour rappeler les paroles du Président Fédéral Jean-Pierre SIUTAT lors de ses deux visites cette saison :

« Les subventions des collectivités locales, vous le savez bien, sont amenées à diminuer et n'ont pas le droit d'être utilisées pour le paiement de salaires plus ou moins dissimulés à des joueurs n'ayant pas de capacités à devenir professionnels. » La Fédération a mis en place un observatoire pour les clubs de NF3, NM2 et NM3 mais les catégories inférieures seront également surveillées dans les prochaines années. Il ne faudrait pas que, comme dans certains autres sports, nos compétitions soient pourries par l'argent et, très rapidement derrière, par le dopage.

Enfin, Patrice souhaite aborder le problème du nombre d'arbitres.

Il est constaté que malgré les efforts de la Commission des Officiels, le nombre d'arbitres, en chute, ne permette plus de couvrir de nombreuses rencontres.

La réforme de la charte de l'arbitrage qui entrera en vigueur en septembre sera-t-elle un moyen d'augmenter leur nombre ? Nous avons bien peur que non.

La création de l'arbitre club permettra de valoriser des bénévoles qui arbitrent souvent, mais passeront-ils le cap pour devenir arbitres officiels ?

Les écoles d'arbitrage des CTC sont sûrement une aubaine pour recruter et former des arbitres sur une fonction difficile avec une formation qui s'est quand même corsée avec un examen plus contraignant. Mais la difficulté de l'examen est peut-être aussi un gage de qualité qui, en plus du nombre, doit être un souci dans la fonction.

Une réflexion devra être faite concernant des orientations peut-être nécessaires comme la professionnalisation de la formation des officiels, mais qui dit professionnalisation dit moyens humains et financiers.

La prochaine saison sportive, en raison du championnat d'Europe qui sera un moment important pour notre fédération et notre image, commencera tardivement. Cela nous obligera à neutraliser cette période même pour les réunions d'information. Il faudra donc anticiper fin août pour programmer ces dernières comme celles des nouveaux présidents ou de saisie des licences et surclassements, dont nous fixerons très rapidement les dates et lieux pour venir vous rencontrer.

Patrice souhaite enfin remercier les clubs qui nous ont aidés lors de cette saison en recevant nos manifestations ou réunions, l'ensemble des bénévoles qui participent à la vie du Comité et des commissions, les quatre salariés qui assurent leurs fonctions avec énormément de cœur et d'efficacité et enfin l'ensemble du Comité Directeur qui est l'image de nos clubs et donne les orientations aux projets.

Patrice souhaite enfin une bonne fin de saison et de bonnes vacances à tous, ainsi qu'une prochaine saison riche en satisfactions et en plaisir, car c'est le seul salaire que les bénévoles peuvent avoir.

- Patrice indique que plusieurs votes vont avoir lieu et demande ainsi aux clubs s'ils souhaitent voter à main levée ou à bulletin secret. Il est décidé que le vote s'effectuera à main levée.
- Christine LAMARQUE annonce les noms des candidats délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB :

Titulaires :

- Patrice BONET
- Brigitte MARIE

Suppléants :

- Jean-François LLORCA
- Christine LAMARQUE

La liste est soumise au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

- Christine propose d'effectuer la première remise de récompenses avec les lettres de félicitation de la Fédération Française de Basket-Ball qui sont remises à :

- Mme Laure BARJOU (BC PUJOLS),
- Mme Christine MARTIN (BC MEZIN MONCRABEAU),
- M. Nicolas LAINE (AL PRAYSSAS),
- M. Frédéric DELBREL (AL PASSAGE BASKET).

- Patrice demande de procéder au vote du PV de l'Assemblée Générale du 13 juin 2014 à Fumel. Mme Isabelle DE BRITO-COMBY (AVENIR GRANDFONDS SPORTIF) fait remarquer que les clubs s'étant abstenus lors du vote de l'an passé ne sont pas inscrits. Cette modification sera effectuée.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

***Le procès-verbal d'Assemblée Générale du 13 juin 2014 à Fumel est validé à l'unanimité.***

- Patrice donne ensuite la parole à Christine pour la lecture du rapport moral.

Une nouvelle saison se termine. Vous trouverez au fil des pages les comptes-rendus des différentes commissions. Reflet de la saison, reflet du travail de tous les bénévoles qui s'investissent pour le basket Lot-et-Garonnais.

Mise en évidence également de l'investissement des licenciés : formation arbitres, officiels de table de marque, techniciens...

Résultats sportifs :

Chez les féminines, le Garonne ASPTT Basket 1 termine 5<sup>ème</sup> et l'Avenir Grandfonds Sportif 1, 6<sup>ème</sup>. Ces deux équipes conservent leur place en Nationale 3 féminines.

En Pré-Nationale, l'Inter Equipe de la Coopération Territoriale Boudy-Pujols accède à la Nationale 3 en terminant à la première place mais échoue pour le titre de Champion, ainsi qu'en demi-finale du trophée Coupe d'Aquitaine.

En Promotion Région féminine, l'E S Boé Bon-Encontre terminant à la huitième place se maintient, tandis que Foulayronnes 10<sup>ème</sup> jouera en honneur la saison prochaine.

En Honneur, l'A L Castillonnès, 4<sup>ème</sup>, le BC Pujols, 5<sup>ème</sup>, l'US Lévigac, 7 restent en région, tandis que les filles des Mimosas Bruchois redescendent.

Chez les masculins, les équipes du BBM 1 et GAB 1 terminant respectivement à la troisième et à la sixième place se maintiennent en Nationale 2.

Il en est de même en Nationale 3, pour les joueurs du VAB 1 et de l'ABC qui occupent la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place de leur poule. L'Agen BC 1 s'est incliné en demi-finale de la Coupe Sud-Ouest face à Avenir Serreslousiens Colombin Horsarrois.

En Pré Nationale, l'Inter Equipe de la Coopération Territoriale Boudy-Villeneuve-Pujols accède à la Nationale 3 en terminant seconde et remporte le titre de la catégorie. Saison pour cette équipe qui dispute aussi la finale du trophée Coupe d'Aquitaine. Nos autres représentants, Puymirol, 5<sup>ème</sup>, Seyches 8<sup>ème</sup> et le BCLA 10<sup>ème</sup> se maintiennent à ce niveau de compétition, tandis que ES du Bruilhois et le GAB 2 redescendent.

Seul représentant du Lot-et-Garonne en Promotion Région, les joueurs du BBM 2 terminent 9<sup>ème</sup> à une place de relégable.

En Honneur Masculin, le JIL Colayrac termine premier et accède à la Promotion. Cette équipe échoue en ½ finale pour le titre de la catégorie. Dans leurs poules respectives, l'Inter Equipe de la Coopération Territoriale Boudy Villeneuve Pujols terminant 1<sup>er</sup>, l'US Samazan 1, 2<sup>ème</sup> accèdent également à la Promotion. L'AGS 1 termine 3<sup>ème</sup> se maintient tandis que La Pennoise 10<sup>ème</sup> et l'ABC 2, 11<sup>ème</sup> sont relégables.

U17 Nationale féminine 2 : l'ES2BE a l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase, termine 1<sup>ère</sup> de sa poule mais échoue en quart de finale.

U17 Nationale masculine : l'Union UST/AGS terminent 4<sup>ème</sup> du groupe A.

La nouvelle compétition, l'inter-région féminine a vu briller l'équipe de Fauillet 1<sup>ère</sup> de la zone Sud-Ouest, tandis qu'en masculin l'Inter Equipe BC-Layrac-Astaffort finit à la deuxième place.

Chez les U20 M région, l'inter-équipe Garonne ASPTT après avoir terminé 2<sup>ème</sup> de sa poule s'incline en finale à Pomarez. Le VAB a déclaré forfait général en seconde phase.

U17 F région : l'ALPA termine 3<sup>ème</sup> de la phase régulière, le GAB, 5<sup>ème</sup>. Ces équipes disputent actuellement une 3<sup>ème</sup> phase.

U17 M région : L'Inter Equipe Garonne ASPTT, 2<sup>ème</sup> de sa poule échoue en ½ finales. L'Inter Equipe de la Coopération Territoriale de Clubs ABCLA termine 3<sup>ème</sup> et échoue en ¼ de finale. L'Inter Equipe Villeneuve Basket Club a terminé 5<sup>ème</sup>. Le VAB occupe la 6<sup>ème</sup> place.

En U15 F région, l'AOC Buzet et le BCPL terminent 5<sup>ème</sup> de leur poule. L'ES Boé Bon-Encontre 6<sup>ème</sup> participe à la finale de la 3<sup>ème</sup> phase.

U15 M région, le VAB joue la finale tandis que le VBC a terminé 3<sup>ème</sup> de poule.

Les U13 F : L'inter équipe de la Coopération Territorial de Club Basket Val de Garonne – Basket-Ball Bazeillais termine seconde et s'incline en demi-finale. Les féminines de l'ES2BE jouent une troisième phase.

En conclusion de ce palmarès, je reviendrai simplement sur la performance de nos jeunes basketteurs :

**Champions de France U 13 !!!**

Notre basket Lot-et-Garonnais ne peut que se réjouir d'une telle performance. Fruit du travail des éducateurs dans les clubs, de l'investissement des bénévoles, de la disponibilité des parents sans oublier le travail réalisé par nos techniciens, ce titre sera, je l'espère une motivation pour les futures générations.

J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles qui travaillent au sein de notre comité, élus et membres de commission. Je n'oublie pas nos salariés, Séverine, Christelle, Florence et Jean-François qui donnent comme nous tous de leur temps et de leur énergie.

Pour terminer, j'insisterai sur le savoir-être et le savoir-faire de chacun d'entre nous, sur ou autour des terrains de sports.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

- Patrice demande le vote du rapport moral de la Secrétaire Générale.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

- Christine demande à Maud BURIDON de venir en tribune afin de remettre le prix Performance Comité. Ce prix est remis à la Coopération Territoriale de Pujols-Boudy-Villeneuve, représentée par MM. JOAQUIM (VILLENEUVE BC), SPERZAGNI (BOUDY BC) et Mme Isabella CICAGNA (BC PUJOLS).
- Patrice invite Michel CREHEN à présenter les bilans financiers du Comité qui s'arrêtent à la date du 30 avril.

### **1. Produits :**

On remarque une amélioration au niveau des paiements des clubs (bien que certains soient très en retard dans la régularisation de leurs comptes), et que la part des licences, mutations et amendes a augmenté cette saison.

Les subventions restent stables (celles du Conseil Départemental et de la FFBB pour l'emploi d'avenir de Florence sont terminées).

D'avantage de déclarations de dons des bénévoles pour les frais de déplacements ont été faites cette année.

Le nombre d'inscriptions aux formations départementales d'entraîneurs a augmenté.

Concernant la péréquation mise en place cette année, les paiements de l'ensemble des clubs ont été réguliers, grâce notamment à l'utilisation des prélèvements. Total de la péréquation : 85315 €.

### **2. Charges :**

Nous ne constatons pas de changement notable.

Personnel extérieur à l'entreprise : le montant élevé en 2013/2014 s'expliquait par l'embauche provisoire de Florian LAGARDE. Cette année, nous n'avons pas dû avoir recours à du personnel extérieur.

L'augmentation des salaires s'explique par un salaire sur 12 mois pour Florence (alors qu'il n'y en avait eu que 5 la saison précédente) et moins de temps d'arrêt maladie pour Christelle.

Proportionnellement, le nombre des ventes des licences et mutations ayant augmenté, les coûts sont en hausse également.

Stages et tournois des sélections : augmentation cette année car nos jeunes sont allés à Rodez et à Argentan.

Concernant les classes basket, de nouveaux frais ont été engagés à Marmande et à Duras (rémunération des intervenants et/ou frais de matériel).

Pour la péréquation, les charges sont de 84 846 €. 3 lignes de partage sont prises en compte : matchs benjamins, matchs jeunes et matchs seniors.

L'excédent de la caisse de péréquation sera redistribué aux clubs sous forme d'avoirs (tenant compte des frais bancaires liés à la gestion et en proportion des frais payés par chaque club).

#### **Résultat 2014/2015 :**

- Produit : 526 312 €
- Charges : 517 657 €
- Excédent : 8635 €

Il est important de constater que peu de clubs doivent de l'argent au Comité, mais qu'il est dommage que certains soient encore à relancer. Michel conseille vivement aux clubs de le contacter au lieu de rester passifs si des soucis de paiement se posent. Il rappelle que le Comité est toujours à la disposition des clubs pour tenter de trouver des solutions.

Patrice reprend la parole pour remercier Michel et Séverine pour leur travail.

A noter une question du club de GRATELOUP qui demande si le Comité aurait demandé de l'argent aux clubs, si les comptes avaient été en déficit ; il est répondu que ce déficit aurait été à la charge du Comité.

Le compte de résultat est soumis au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

- Patrice demande ensuite à M. CHAGNE, Contrôleur aux comptes du Comité, de venir en tribune.
- Michel CREHEN est tout d'abord remercié pour le soin mis dans le détail de la présentation des comptes. Les comptes annuels sont réguliers et sincères. Les méthodes de présentation n'ont pas subi de changement par rapport à l'exercice antérieur. Il n'y a pas d'observation relative à la sincérité et à la concordance avec les comptes annuels, l'image est fidèle. La

situation du comité est stable et saine. Patrice BONET remercie le contrôleur des comptes pour le travail effectué lors de sa venue au Comité pour vérifier factures et documents. Il indique également que ces comptes ont été validés en Comité Directeur le 27 mai 2015.

- Le rapport du commissaire aux comptes est soumis au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

***Le rapport est adopté à l'unanimité.***

- Christine demande de procéder à l'élection des contrôleurs des comptes. M. CHAGNE et Mme TOFFOLI sont candidats.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

***Les contrôleurs des comptes, Mme TOFFOLI et M. CHAGNE, sont élus à l'unanimité.***

- Patrice Bonet propose d'affecter le résultat au fond de réserve. Proposition soumise au vote.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
40	1 (CLUB DE GRATELOUP)	0

***L'excédent de 8655 € est donc affecté au fond de réserve.***

- ➔ La question est posée par Richard GAZON (Président COP BASKET PONT DU CASSE) de savoir si ce fond de réserve peut être affecté ailleurs, par exemple aux clubs pour l'aide à l'achat d'ordinateurs pour l'e-marque.

Ce fond de réserve ne peut être redistribué directement aux clubs, c'est contraire à la règle. En effet, Il doit rester au Comité pour permettre de financer des manifestations par exemple.

- ➔ M. Alexandre BARBERAN (Président JIL COLAYRAC) pensait avoir entendu que l'excédent de l'an dernier devait servir à des actions destinées aux clubs.

Patrice répond que l'excédent de l'an dernier a surtout servi au financement des classes basket.

Mme Hélène LODETTI (Président ES BOE BON ENCONTRE) pense qu'il faudrait mettre de côté pour que les sélections aillent au TIS. Patrice indique que ces frais n'avaient pas été prévus dans les fiches actions constituant le budget, le bureau n'a donc pas validé cette dépense pour le TIS 2014.

- William BURROU, Président de la CDO, et Jean-François LLORCA, Responsable du challenge licencié, viennent en tribune pour remettre différents prix.

- Récompenses CDO :

William remet le prix Florent FRAYSSE (prix du jeune arbitre) à Mlle Océane DELIGEON (GARONNE ASPTT BASKET).

Le prix Nathalie LEBONDIDIER (arbitre féminine) est décerné à Mlle Samantha NEGRE (AOC BUZET BASKET).

Le prix Marcel CABAUP (OTM en activité) est décerné à Mlle Elodie CLAUDIN.

Enfin, le prix spécial CDO est remis à Isabella CICAGNA qui arrête son activité.

A noter que Pascal MARIE arrête également sa carrière d'OTM Championnat de France.



- Challenge du licencié :

Patrice explique que le challenge du licencié a été mis en place à l'origine pour reverser les pénalités financières générées par la charte de l'arbitrage. Le challenge a été maintenu et prend également en compte la progression des licenciées féminines cette année.

Jean-François annonce ensuite les clubs gagnants de ce challenge, qui repartiront avec des bons d'achat :

- 6<sup>ème</sup> : Fongrave/BBM - 75 €
  - 5<sup>ème</sup> : Laroque - 100 €
  - 4<sup>ème</sup> : Gontaud – 150 €
  - 3<sup>ème</sup> : Grateloup – 180 €
  - 2<sup>ème</sup> : Tonneins – 200 €
  - Enfin, un bon d'achat de 250 € est donné au club de Lafitte en 1<sup>ère</sup> position.
- Patrice remercie William et Jean-François et demande à Michel de présenter le budget prévisionnel.
  - Ce budget prévisionnel a été élaboré sur les mêmes bases que cette année, tenant compte d'une prévision de baisse de 3 % du nombre de licenciés.

Concernant les augmentations des tarifs, aucun gros changement n'est à noter pour le Comité, si ce n'est les frais kilométriques des arbitres qui passent à 0.34 €/km.

La FFBB, quant à elle, a décidé de ne pas augmenter ses tarifs.

La Ligue augmentera le prix de ses licences de 30 centimes.

Enfin, Michel remercie les Présidents de Commission pour l'élaboration détaillée de leurs fiches actions, ainsi que Séverine pour son aide, et Christelle pour la préparation du powerpoint.

Concernant les produits CAMP basket, le prévisionnel est en baisse du fait de la suppression d'une journée de camp ainsi que du nombre de jeunes ayant été réduit à 80.

Concernant la péréquation, nous retrouvons à peu près les mêmes chiffres, de nouvelles lignes ont juste été ajoutées (sections sportives) pour plus de précision.

Bilan final prévisionnel : 523900 €.

Patrice BONET explique que pour la saison prochaine le barème des indemnités d'arbitrage (seniors, U17 et U15) va baisser, mais le taux des indemnités kilométriques augmente. Il est donc prévu d'augmenter l'indemnité de rencontre demandée aux clubs pour les catégories.

- Patrice demande de procéder au vote du budget prévisionnel :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
41	0	0

***Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.***

- Christine LAMARQUE appelle Brigitte MARIE, Présidente de la Commission des Jeunes, pour remettre les labels :

- le label 1 est remis aux clubs du BASKET FONGRAVE/CASTELMORON et au BASKET-BALL BAZEILLAIS,
- le label 2 est remis aux clubs de LA PENNOISE, l'AS LAFITTOISE et des LILAS SERIGNACAIS.
- William BURROU, Président de la CDO, et Aurélie CLAUDIN, viennent ensuite remettre les diplômes d'OTM à :
  - BERTIN Aurélie (Cerfs de Varès),
  - BIANCHIN Frédérique et HOUZE Jean-Marc (AOC Buzet),
  - DAYRAUT Jérôme et Benoit WILLOCQ (BC Portais Laurentais),
  - GAYRAL Jérôme et GAYRAL Océane (Clairac Basket),
  - LASSUS Aurélie (US Samazanaise),

Pour rappel, ces récompenses n'auront plus lieu d'être la saison prochaine du fait de la mise en place de la formation en e-learning.

- Yannick GOMEZ est ensuite appelé afin de remettre les diplômes d'arbitres départementaux à :
  - ALLARD Christian (AS Lafittoise)
  - CASTELNAU Alexandre, RALLE Benjamin, RIPET Grégoire, KRATACHE Soufiane et GUITOUN Fouad (Agen BC),
  - MAZERAND Mendy (AS La Pennoise),
  - PARISATO Didier (ES Boé Bon Rencontre).
- Christine LAMARQUE demande à Christian DUSSOUY, Président de la Commission Technique, de venir remettre, par club, les diplômes animateurs et initiateurs :

**Animateurs** : FAUVET Ludovic (AL LAGARRIGUE), NAVAIL Vincent (BB BAZEILLAIS), ZAHJ Hajar et TALBI Hanane (US LEVIGNAC STE COLOMBE DURAS), CRUZ Jimmy (US GONTAUD), DENAULES Julien et CLOUPEAU Rémy (LA VAILLANTE STE GEMME), MOUNTELS Matthieu, PERRUCHOUD Yohann et GENSOU Emeline (FOULAYRONNES BB), GALLINA Pierre et BOUCHILLOU Stéphanie (AL CASTILLONNES BASKET), FLAMENT Franck, DARIO Maxime et EZZENZ Driss (VAL D'ALBRET BASKET), VRECH Philippe, POLLONI Grégory, CAUBET Jean-Jacques, POLLONI Grégory et RAMEAU Julie (ES DU BRUILHOIS), FRANKO Matej (JIL COLAYRAC), POUILLOUX Alexis et DUCAMP Stéphane (LA PENNOISE), LATASTE Jennifer (BC PORTAIS LAURENTAIS), LASSUS Nicolas (US SAMAZANAISE).

**Initiateurs** : ZAHJ Hajar (US LEVIGNAC STE COLOMBE DURAS), GENSOU Emeline et PIN Michael (FOULAYRONNES BB), EZZENS Driss (VAL D'ALBRET BASKET), VRECH Philippe et POLLONI Grégory (ES DU BRUILHOIS), LAUX Romain et POUILLOUX Alexis (LA PENNOISE), FAUVET Ludovic (AL LAGARRIGUE), HAMMAMA Jamal (AOC BUZET BASKET), LASSUS Nicolas (US SAMAZANAISE), FLAMENT Franck (VAL D'ALBRET BASKET), FRANCKO Matej (JIL COLAYRAC).

- Les lettres de félicitations de la Fédération Française de Basket-Ball sont remises à Léo SANSOT et Maxime SAMMARTIN, entraîneurs de la sélection U13 G ayant remporté, pour rappel, le titre de Champions de France.

- Christian souhaite ensuite féliciter cette sélection, parmi nous ce jour, en leur remettant en souvenir leur tenue de sélection ainsi qu'un trophée.

Sont appelés :

- Axel BONDODET
- Mathéo FOUITAH
- Maxime BARRIEU
- Mehdi LESBARRERES
- Arnaud VOISIN
- Fabio MILANESE
- Lucas REAL
- Thomas ARROBIO
- Thomas LAPERCHE
- Ousmane DIENG.

Anne-Marie prend la parole pour exprimer sa fierté d'avoir été présente lors de leur victoire. Pour les féliciter, la Ligue d'Aquitaine a l'honneur d'offrir à la sélection U13G des clefs USB contenant tous les moments importants du jour de leur victoire, ainsi qu'un poster de leur équipe. A ce propos, Patrice rajoute qu'une réception sera organisée en l'honneur de la sélection dans les locaux du Conseil Départemental d'Agen, sans oublier les Championnes de France UNSS du Collège Chaumié.

- Remise des médailles du Comité : les médailles n'ayant pas été reçues dans les délais, ce sont des diplômes qui sont remis à Jean-François TOFFOLI et Christelle USTULIN-BOEL, Conseillers Techniques Fédéraux qui s'impliquent pleinement dans leur travail.
- Christine LAMARQUE donne la parole à Anne-Marie ANTOINE qui tient d'abord à souligner l'augmentation des licences contacts, encourageante pour les opérations destinées aux jeunes licenciés (classes basket, opération basket école...). Un courrier à d'ailleurs été envoyé par M. SIUTAT pour encourager les clubs au partenariat avec les collèges pour la création de sections sportives dans chaque secteur, en espérant fortement la formation des jeunes vers l'élite. Anne-Marie félicite ensuite les organisateurs et le Comité pour cette Assemblée Générale et souhaite de bonnes vacances à tous.
- Laurie CASTAGNOS, Secrétaire du CDSA 47, représentant Jean-François WAHL, absent cet après-midi, intervient. La relation entre le Comité et le CDSA est très importante, en effet sans une aide mutuelle nous ne pourrions mettre en place des rencontres de qualité, telles que le Championnat de France qui a eu lieu en début d'année. Laurie CASTAGNOS remercie enfin le Comité et les clubs pour l'accueil des manifestations. Michel CREHEN, Responsable Sport Adapté au Comité, remercie Laurie pour son investissement au sein du CDSA.
- Christine appelle Yannick GOMEZ et Elodie CLAUDIN pour la dernière remise de récompenses de cette assemblée. Sont remises les médailles de bronze FFBB à Roland BALSE (VILLENEUVE BC) et Delphine RUIZ (LILAS SERIGNACAIS).
- Christine donne la parole à M. BONSIRVEN, Vice-Président et Secrétaire Général du CDOS 47 :

Tout d'abord, M. BONSIRVEN transmet les salutations amicales de M. Le Président du CDOS, M. Jean-Marie TOVO.

M. BONSIRVEN exprime ensuite son ressenti, ses impressions à l'issue de cette Assemblée. Studieuse, fructueuse, on constate que beaucoup de travail a été accompli tout au long de cette année pour réaliser les objectifs visés. Le Comité Directeur et les clubs sont des structures dynamiques, toujours en recherche des meilleures solutions pour évoluer. Plus personnellement, M. BONSIRVEN tient à souligner sa passion pour le basket. En effet, il a joué longtemps à l'AGS et suit tous les championnats. Concernant le Comité, les actions « loisirs » pour les jeunes et moins jeunes sont encourageantes pour l'avenir, ainsi que les actions envers le handicap. Les chiffres en progression des effectifs sont un bon signe également. Malgré les incivilités nombreuses encore présentes sur les terrains, Pierre BONSIRVEN n'en reste pas moins confiant quant à la vigilance de chacun pour réduire, cette année et les années à venir, ces problèmes. Enfin, M. BONSIRVEN explique que le CDOS a pour mission de promouvoir et favoriser le développement de la pratique sportive dans le respect des valeurs du sport et de l'olympisme. Il relaie et met en œuvre les politiques et actions initiées par le CNOSE dans divers domaines (soutien à la vie associative, aménagement du territoire et développement durable, promotion de la santé par le sport et la prévention, soutien au sport de haut niveau, accès au sport pour tous...). Par exemple, des animations sont mises en place sur les aires d'autoroutes. Un logiciel de comptabilité a été créé pour aider les structures dans leur gestion (logiciel BASICOMPTA). A noter que le CDOS soutient également fortement l'ouverture aux emplois d'avenir et à la formation premiers secours. Les clubs sont invités à cliquer sur le site internet du CDOS pour plus d'informations sur ses activités. Le CDOS est à l'écoute et au service des acteurs du sport dans le département (comités, clubs, communes...) pour les aider à développer leurs projets. En 2014, 560 000 € d'aides ont été attribuées aux différentes structures sportives du département. Pour information, une conférence aura lieu à l'Auditorium du Crédit Agricole de Boé le 15 septembre prochain. Cette année, de nouvelles journées olympiques auront lieu avec des écoles et des collèges pour connaître le ressenti des enfants par rapport aux sports. Pour finir, pour cette nouvelle saison, il faut regarder devant nous et avec toute la gratitude, vive le basket lot-et-garonnais !

- Pour terminer, Daniel COURCELLE remet à Mme LABORDE le prix du Comité. Cette dernière remercie le Comité d'avoir organisé son assemblée générale à Francescas, et rappelle le soutien de la municipalité au club local.
- Patrice clôt ensuite l'assemblée en remerciant tous les clubs, élus, salariés et invités pour cette assemblée générale. Les clubs peuvent maintenant aller émarger.

Validé en bureau le : **3 février 2016**

Le Président,  
Patrice BONET



La Secrétaire Générale,  
Christine LAMARQUE

